Crèche Au Bois Joli

Av. du Bois Amory, 9a

1428 Lillois

02/384 15 23

 PROJET PEDAGOGIQUE



**Introduction**

Il s’agit d’une crèche communale (commune de Braine- L’Alleud, Brabant Wallon) de 30 lits (18 puis 24 puis 30) (soit plus d’enfants accueillis si l’on considère les temps partiels) répartis en deux sections :

- Section des bébés-moyens : qui accueille les Enfants d’environ 3 à 18 mois ;

- Section des grands : qui accueille les Enfants d’environ 18 mois à 3 ans.

Cette crèche est l’un des 7 lieux d’accueil du « Centre de la petite enfance » de Braine- L’Alleud. Ces 7 structures ont une démarche de travail commune, même si chacune d’entre elles présente des spécificités liées au public, aux lieux, à l’équipe et au projet éducatif.

Notre crèche présente la particularité d’être décentrée par rapport à la commune. Sa présence témoigne de la volonté communale de répondre aux besoins en matière d’accueil des entités d’Ophain et de Lillois.

L’accueil est assuré du lundi au vendredi de 7 heures à 18 heures 30.

**L’Équipe**

**L’équipe de direction : l’Infirmière et l’Assistante sociale :**

L’Assistante sociale et l’Infirmière se relayent auprès de l’équipe et s’efforcent de se montrer disponibles à des moments de permanences pour les Parents des Enfants accueillis. Elles transmettent les informations nécessaires aux familles, soit oralement, soit par affichage.

Elles s’occupent du suivi des questions posées par certaines familles, tant dans le domaine médical que social.

Elles se chargent en commun d’un ensemble de tâches comme la planification des horaires, des congés, des réponses aux demandes d’inscriptions, des premiers accueils des familles à l’entrée en crèche, mais aussi le bilan motivationnel du personnel et des intérimaires…

Elles sont aussi attentives à la gestion des groupes de vie et au bien-être de chacun grâce à une présence ponctuelle en section et à une connaissance des Enfants.

Participant au « Centre de la petite enfance », elles rencontrent l’ensemble des responsables des 7 structures de la commune pour un travail de coordination logistique et d’échange des pratiques de terrain.

**L’Infirmière responsable mi-temps est spécifiquement responsable de :**

L’infirmière s’occupe des aspects administratifs et financiers, des nombreuses démarches spécifiques au mode de fonctionnement communal ; ainsi que de la gestion du quotidien (gestion du matériel, du mobilier etc.). Elle détient un rôle de chef d’orchestre et de garante des règles de fonctionnement.

Elle a en charge la gestion du personnel (recherche de collaboration, de complémentarité au sein des équipes). En matière de gestion de l’équipe, elle s’occupe des horaires et du remplacement du personnel absent.  Elle a aussi la responsabilité de la gestion des relations avec les acteurs autant internes (équipe essentiellement) qu’externes (PO, ONE, Pédiatre, ...).

Elle a en outre comme mission spécifique de veiller à la bonne santé des Enfants et de la collectivité. Elle supervise l’hygiène et la sécurité.

Elle s’occupe, en coordination avec le Docteur Ponsar, de la consultation médicale et relaye les informations vers les Parents ou les Puéricultrices.

Elle fait appel au service travaux pour la bonne maintenance du bâtiment.

**L’Assistante Sociale trois-quarts temps est spécifiquement responsable de :**

L’Assistante Sociale s’occupe essentiellement des aspects administratifs des dossiers sociaux et financiers : création des dossiers, récolte des données administratives et actualisation annuelle de tous les documents.

Elle établit le montant de la participation financière des Parents (selon les règles imposées par l’ONE), calcule les présences des Enfants pour la facturation des frais de garde. Elle établit les documents de déduction fiscale des frais de garde ainsi que les interventions accueil.

Elle s’occupe également de la gestion quotidienne (remplacement du personnel, ….)

A la fin de l’accueil, elle clôture les dossiers administratifs et s’occupe du remboursement de la caution.

Elle gère les entrées de futurs bébés et temps de présences journaliers.

Elle s’occupe également des bons de commande qui concerne la nourriture et les langes.

**L’équipe des Puéricultrices**

6 temps pleins et demi réparti sur 9 personnes.

**Les Auxiliaires professionnelles**

2 temps plein.

**Les Intérimaires**

En cas d’absence d’un membre de l’équipe, un pool d’intérimaires est à la disposition des 7 structures de la commune. Ce pool doit être répartit selon les besoins de chaque structure. Sont donc considérés : la durée du remplacement, les disponibilités des intérimaires, le nombre d’enfant dans la section, etc.

Leur présence a pour objectif d’assurer une continuité de l’accueil des enfants avec un encadrement permettant de mettre en œuvre un travail individualisé avec les Enfants et de garantir leur sécurité.

**Les stagiaires**

L’équipe accueille des stagiaires en puériculture. La formation de jeunes Puéricultrices demande du temps et de l’énergie. L’équipe effectue sereinement ce travail mais elle souhaite minimiser les interventions de personnes extérieures au service auprès des Enfants. Donc une élève de 5ème est accueillie chez les 18-36 mois et une élève de 6ème est prise en charge chez les bébés-moyens au maximum.

**Les autres personnes ressources**

* Le Docteur Ponsar : Médecin pédiatre présent tous les mois dans la crèche. Il voit les Enfants selon le rythme prescrit par l’ONE (plus souvent pour les bébés, moins pour les plus grands). La consultation se situe dans le registre de la prévention, c’est-à-dire qu’en cas de maladie ou de nécessité de diagnostic complémentaire, nous orientons les parents vers leur médecin traitant ou leur pédiatre.
* Geneviève Salengros, Psychologue : Présente 5 à 6 fois par an, elle travaille avec l’équipe sur des thèmes de développement de l’Enfant (cfr. Formations) ; sur l’observation en section…… Elle travaille aussi, en collaboration avec Mélanie Parideans, au niveau des réunions regroupant l’ensemble des responsables des 7 structures communales.

**Avec au-dessus**

Le PO communal et

- Le Député-Bourgmestre : Monsieur V. Scourneau

- Le Président du CPAS, responsable des affaires sociales : Monsieur O. Parvais

**Gestion d’équipe**

Les Puéricultrices ne travaillent qu’une partie du temps de présence des Enfants. Ainsi, il est normal que ce ne soit pas la même personne qui accueille l’Enfant et ses Parents le matin et le soir.

Par ailleurs, les horaires à temps partiels augmentent la complexité pour coordonner l’encadrement des Enfants.

La structure de base est la suivante :

2 « tôt » : soit 2 personnes pour accueillir les Enfants à partir de 7 heures ;

2 « tard » : soit 2 personnes pour accueillir les Parents jusqu’à 18 h 30.

Par ailleurs, l’encadrement est augmenté :

* au quotidien entre 8 h 45 et 16 h 45, soit lorsque la majorité des Enfants sont présents ;
* avec un « horaire de 14h-17h45 », présent tous les jours et qui aide plus particulièrement au moment des gouters et des retours dans la section des bébés. Cette personne ira également chez les grands si besoin.

**Formations**

* Conférences ISBW – Matinales de l’Enfance : les membres de l’équipe qui y participent sont invités à parler aux collègues des thèmes abordés et des aspects qui les ont intéressées, de manière à augmenter le registre des informations disponibles pour l’équipe et de favoriser l’appropriation des nouveaux éléments par l’ensemble des professionnels.
1. Formations CEMEA depuis 1990 ? Cette équipe suit les formations des Céméa depuis de nombreuses années, ce qui augmente son niveau de professionnalisme. Les formations abordent le développement de l’Enfant, l’autonomie, les soins aux Enfants, etc. La quasi-totalité de l’équipe a suivi les modules « Sensibilisation » et « Approfondissement ». Certaines ont déjà suivi plusieurs modules « Perfectionnement ».
2. Formations FRAJE : notamment les conférences du FRAJE.
3. Formation continuée en équipe avec accompagnement par la Psychologue, qui aborde des thématiques générales (développement de l’Enfant…), mais aussi des thématiques

liées aux difficultés propres à l’un ou l’autre Enfant fréquentant la crèche.

**Valeurs essentielles**

* Crèche familiale
* Respect du rythme des Enfants
* Eveil psychomoteur
* Autonomie
* Individualisation des Enfants
* Bien-être (dans un cadre spacieux)

**Historique**

L’histoire de la crèche débute voilà plus de 33 ans avec une équipe de jeunes femmes.

La crèche a été ouverte le 13 septembre 1982 pour une capacité de 18 lits, l’équipe actuelle s’est constituée au fil du temps. On y retrouve des « anciennes » et des plus jeunes, ce qui permet notamment de sentir l’évolution des pratiques au fil du temps.

L’année 2002 se caractérise par la concrétisation du projet de création d’une toute nouvelle crèche, dans un bâtiment spécialement pensé pour accueillir les Enfants et l’équipe. En effet, tout au long du projet, l’équipe a été consultée afin que le bâtiment neuf rencontre au mieux les pratiques quotidiennes. 400 m2 !

Un certain nombre d’éléments ont été modifiés au moment du changement de structure :

- Nombre d’Enfants accueillis : passant de 18 à 24 Enfants ;

- Personnel engagé : augmentation de 1 Puéricultrice temps-plein et d’un mi-temps de gestion de l’intendance ;

L’équipe est entrée dans le nouveau bâtiment le 28 avril 2003. Il s’agit d’une équipe rôdée qui investit un lieu nouveau, tentant de minimiser les changements pour les Enfants accueillis et de coordonner au mieux les pratiques et les aménagements.

En août 2010, des nouveaux travaux ont permis le passage de 24 à 30 lits. Le bureau de direction ayant été transféré à l’étage, ceci a permis la création d’un espace consacré aux tout-petits… En janvier 2011, nous avons pu concrétiser cette augmentation de places suite à l’augmentation du temps de travail de l’assistante sociale de mi-temps à trois-quarts temps, l’engagement d’une puéricultrice à TP ainsi qu’une auxiliaire professionnelle à mi-temps.

Le nouveau bâtiment et la réalisation de son projet ont marqué l’histoire de la crèche et ont été l’occasion d’une réflexion en équipe. Ce nouvel espace a grandement modifié le travail dans les sections (espace plus grand, trajets plus nombreux, séparation plus tranchée des sections, etc.); ainsi que l’image de la crèche de Lillois.

Depuis de nombreuses années, les initiatives en matière de formation sont encouragées par l’ONE et la commune.

**Règlement**

Le règlement d’ordre intérieur est construit sur base de l’arrêté du 27 février 2003 portant sur la réglementation générale des milieux d’accueil (MB du 21 mai 2003).

Outre le règlement d’ordre intérieur (voir annexe) que les Parents reçoivent et signent au début de la période d’accueil, voici quelques informations sur lesquelles nous voudrions revenir :

**L’accueil des Enfants à lieu**

1. Du lundi au vendredi ;
2. De 7 et 18 heures 30 ;
3. Les horaires sont établis en fonction des horaires des Parents ;
4. Un mi-temps équivaut à maximum 5 heures de présence en crèche ;
5. Dans la section des grands, les Enfants ne peuvent être repris ou déposés entre 12 h 30 et 14 h 30 pour que la sieste reste paisible ;
6. Nous n’accueillons pas les Enfants aux heures des repas. Pour la qualité d’accueil de l’Enfant, il est plus confortable pour tous que ceux-ci arrivent avant ou après ces moments qui mobilisent beaucoup l’attention des adultes.
7. Le premier repas de l’Enfant est donné en famille. La crèche n’organise pas de moment « petit déjeuner » (voir plus bas « accueil du matin »).

**Règles médicales** (communes à toutes les structures de Braine L'Alleud)

1. A l’entrée de l’Enfant en crèche, il est indispensable de fournir un certificat attestant que son état de santé lui permet de fréquenter une collectivité ;
2. Le « carnet de l’Enfant » doit impérativement suivre l’Enfant dans tous ses déplacements, ce qui implique qu’il doit être à la crèche lorsque l’Enfant y est ;
3. Plusieurs symptômes impliquent l’éviction de l’Enfant du milieu d’accueil selon les recommandations de l’ONE et suivant l’état général de celui-ci;
4. La crèche n’administre pas de médicaments sans certificat du médecin traitant reprenant le nom de l’Enfant, la posologie et la durée du traitement ;
5. Les aérosols ne sont pas administrés en crèche ;
6. Il est obligatoire de produire un certificat médical de retour de l’Enfant après une maladie contagieuse ;
7. En cas de nécessité, un professionnel extérieur mandaté par les Parents (kiné, etc.) est autorisé à travailler avec l’Enfant en crèche ;
8. Chaque situation est évaluée au cas par cas lors de l’arrivée de l’Enfant. Consultez l’Infirmière le cas échéant.

**Règles de fonctionnement**

Les Parents ainsi que les accompagnateurs sont invités à pénétrer dans les sections jusqu’à la limite suivante :

* Chez les Bébés : dans le hall de la section jusqu’à la barrière ;
* Chez les Grands : dans la demi-lune marquée par une couleur rouge au sol.

Ceci a pour objectif de ne pas trop perturber les Enfants de la section, de les sécuriser dans leur espace de vie (ne pas se sentir « envahi »). Par ailleurs, cela garanti l’hygiène du sol dans les lieux de vie.

De la même manière, la porte extérieure du Patio reste fermée. D’une part, pour qu’aucun d’entre eux ne sorte par celle-ci, d’autre part pour que les Enfants ne soient pas en contact avec des visiteurs dans leur espace de jeu. Cela permet néanmoins de les observer sans interférer dans leurs activités.

**L’entrée en crèche**

Après inscription, les Parents reçoivent un courrier officiel de la part de la commune, indiquant que leur Enfant pourra être accueilli au sein de la crèche de Lillois. Le payement de la provision, l’envoi du Règlement d’ordre intérieur des crèches, ainsi que du Bulletin d’inscription définitive (dûment signés) à la structure concernée, confirme cette inscription.

Avant l’entrée en crèche, l’équipe organise une réunion pour les futurs parents d’un même groupe. L’objectif est de présenter la structure, notre projet pédagogique, l’équipe des petits et les responsables mais aussi de se faire rencontrer les parents du groupe entre eux.

Ces réunions de Parents sont l’occasion d’aborder nombre de pratiques et le sens de celles-ci pour le développement de l’Enfant.

* Exemples de ce en quoi nous croyons : le rythme respecté, le lit d’éveil, déshabiller l’Enfant en section pour le mettre à l’aise, l’utilisation du verre, …
* Exemples de ce qu’on n’encourage pas : le relax, le trotteur, les petits déjeuners en crèche, la position assise non acquise par l’enfant lui-même …

L’équipe a réfléchi aux informations importantes à transmettre aux Parents lors de cette réunion.

Environ un mois avant la date d’entrée, un contact est établi avec la famille dans le but de fixer un premier rendez-vous d’accueil en section.

Les Parents sont aussi invités à venir remplir les formalités administratives du dossier médico-social.

A cette occasion, les responsables expliquent le rythme d’une journée en crèche et présentent le travail des différents interlocuteurs (Puéricultrices, Responsables, Pédiatre, Psychologue, etc.). L’infirmière insiste sur le suivi médical de l’Enfant et sur l’aspect préventif. Elles abordent les questions les plus fréquentes des jeunes Parents ; ainsi que les aspects spécifiques à l’Enfant : d’une part les aspects médicaux (régimes, allergies, etc.) et d’autre part les aspects sociaux (composition de famille, qui reprendra l’Enfant, etc.).

**Les familiarisations**

* **La première familiarisation à la vie en crèche**

Celle-ci a pour objectif de limiter le bouleversement lié à l’entrée en crèche que chaque Bébé va éprouver au début de la séparation d’avec sa Maman.

Cette étape est absolument incontournable. L’équipe, suite à l’expérience acquise, est intransigeante, tant cette période d’adaptation facilite la transition pour tous les partenaires.

La première rencontre en section rassemble l’Enfant, le(s) Parent(s) et la Puéricultrice de référence, c’est-à-dire celle qui s’occupe principalement de l’Enfant lors de son séjour en crèche.

Cette démarche a de nombreux objectifs :

* Développer la confiance entre les adultes qui entourent l’Enfant ;
* Augmenter le sentiment de sécurité de tous les partenaires ;
* Préparer le moment de la séparation de l’Enfant ;
* Permettre à la Puéricultrice de récolter des informations récentes au sujet de l’Enfant (son rythme, ses habitudes, etc.) ;
* Permettre aux parents d’observer le fonctionnement de la crèche de l’intérieur.
* Permettre de poser des questions;
* Permettre à l’Enfant de se familiariser petit à petit avec ce lieu empreint d’odeurs inconnues et de bruits nouveaux ;
* Réconforter les parents et d’en faire des partenaires ;
* Permettre à la Maman d’aborder le plus sereinement possible sa reprise professionnelle ;

Il n’existe pas de schéma fixe et rigide. La durée des rencontres est très progressive et dépend des réactions de l’Enfant et de ses Parents.

Néanmoins, le schéma minimum souhaité est le suivant :

* 1ère rencontre ; le(s) parent(s) est(sont) présent(s) en section, le document d’informations est rempli avec la Puéricultrice ;
* 2ème rencontre : un Parent donne un repas préparé à la maison à l’Enfant en section ;
* 3ème rencontre : l’Enfant reste brièvement en section sans ses parents ;
* 4ème rencontre : l’Enfant reste à la crèche pour prendre un repas de la crèche ;
* 5ème rencontre : l’Enfant fait une sieste à la crèche ;
* 6ème rencontre : l’Enfant passe une demi-journée à la crèche ;
* D’autres rencontres sont possibles selon les besoins et les désirs des partenaires.

**Les autres familiarisations**

Les principaux changements doivent se faire en douceur, l’équipe propose plusieurs moments de familiarisation au fil du séjour de l’Enfant.

Ainsi, un Enfant resté longtemps en vacances ou écarté pour raisons médicales profitera d’une période de familiarisation pour se «réhabituer» au milieu d’accueil.

Dans un autre registre, les Enfants qui passent de la section des petits à la section des grands sont eux aussi familiarisés progressivement avec les nouveaux locaux, les Enfants qu’ils rejoignent, ainsi que les Puéricultrices de la section des grands qu’ils connaissent moins bien.

Il nous semble en outre important de présenter de manière individuelle chaque Enfant au groupe qu’il rejoint.

Dans cette perspective, et pour que les Parents connaissent eux aussi les adultes de la section des grands, une réunion de passage est organisée. Elle présente les nouveaux lieux, les différents changements, les nouvelles règles de vie.

Chez les grands, tout est plus « collectif », la sieste ensemble et sur une couchette, les repas à la salle à manger….

**Le dossier d’entrée en crèche**

Ce dossier est le fruit d’un long travail d’équipe. Il reprend des renseignements administratifs, médicaux et sociaux auxquels l’ensemble de l’équipe peut avoir accès.

Il contient aussi des données concernant plus directement l’Enfant et ses rythmes : sommeil, alimentation, périodes d’éveil, motricité, « propreté ».

Il s’agit d’une grille à remplir par la Puéricultrice lors d’un dialogue avec les Parents lors de la première familiarisation en crèche de l’Enfant.

Cette grille se veut en outre évolutive et l’objectif est de la compléter au fur et à mesure du développement de l’Enfant. Elle se fait de manière régulière et au changement de section par l’Enfant.

Si les observations sont partagées, elles le sont aussi oralement lors des réunions d’équipe.

Plusieurs objectifs sont visés :

* Que chaque Enfant ait un « dossier » reprenant les informations essentielles ;
* Que l’ensemble des professionnels entourant l’Enfant puissent y trouver les informations dont ils peuvent avoir besoin au sujet de l’Enfant.
* Que l’évolution de l’Enfant soit consignée, permettant d’observer le développement longitudinal de l’Enfant, et, le cas échéant, de signaler aux Parents d’éventuelles inquiétudes ;
* Que les observations effectuées par les membres de l’équipe aient un lieu où être consignées et consultées. (fiches d’observation ajoutées au fil du développement de l’Enfant). Cette étape est en progression et en réflexion.

**Règles de fréquentation et temps de présence …**

Indépendamment du règlement communal, et si l’on se place du côté des intérêts de l’Enfant, on peut évoquer un certain nombre d’aspects :

Le temps minimum de fréquentation est de 2 jours à temps plein ou 4 demi-jours. Ceci a pour objectif de permettre à l’Enfant de se sentir vraiment dans la structure, de s’intégrer vraiment dans le groupe des autres Enfants, de ne pas seulement attendre le retour des Parents. Par ailleurs, l’équipe est sensible à l’idée de minimiser les différents lieux de vie des Enfants sur une même journée. Ainsi, l’expérience montre qu’un Enfant fréquentant très peu la crèche au profit d’un temps chez l’un ou chez l’autre finit généralement par moins bien s’y retrouver dans ses différents lieux.

L’idée de continuité des lieux de vie est ainsi tout naturellement mise en avant.

Lors d’un congé de maternité pour un autre Enfant, la suggestion est que l’aîné diminue son rythme de fréquentation. Cela permet de maintenir la continuité de fréquentation de la structure tout en permettant aussi à l’Enfant plus grand de ne pas se sentir évincé par le nouveau venu.

**La Personne de référence**

La Puéricultrice de référence est celle qui est responsable du suivi d’un groupe d’Enfants d’un âge similaire de son arrivée en crèche jusqu’au départ vers l’école.

N’étant pas toujours présente, nous insistons lors de la réunion de futurs parents sur l’importance de la dimension d’équipe et sur la communication entre tous les adultes.

Plusieurs missions caractérisent son travail :

* Elle est responsable de « l’observation » des Enfants de son groupe, ce qui a comme objectif un ajustement stimulant et une minimisation des expériences d’échec ;
* Elle doit transmettre ses observations et le déroulement de la journée de l’Enfant soit directement aux Parents, soit à la collègue qui les accueillera (via un classeur en section consignant les informations essentielles).
* Elle procure les soins à l’Enfant ;
* Elle lui donne ses repas ;
* Elle met l’Enfant au lit ;
* Ce faisant, elle s’efforce de travailler avec un même Enfant de manière continue pour lui faire ressentir une certaine continuité.

**Communication dans l’équipe**

D’une crèche très petite, avec deux sections contiguës, où tout se disait oralement à l’ensemble des Puéricultrices, l’équipe est passée à une crèche où les deux sections sont nettement à distance, impliquant le recours à d’autres moyens de communication.

Outils de communication oraux :

* **Réunions de l’ensemble de l’équipe :** elles abordent les thèmes qui intéressent l’ensemble de l’équipe. Elles sont, pour certaines d’entre-elles, accompagnées par Geneviève Salengros, Psychologue ;
* **Remises de service :** il s’agit des échanges entre Puéricultrices d’une même section lors de l’arrivée ou du départ d’un membre du personnel ;
* **Echanges informels aux pauses :** les Puéricultrices profitent de leurs pauses pour échanger des informations entre les deux sections ;

Outils de communication écrits :

* **Classeur des présences**: ce document reprend les Enfants qui fréquentent la crèche et se présente sous la forme d’une feuille de rythme où sont consignés les moments clés de la journée (repas, repos, etc.) mais aussi d’autres informations comme l’administration de médicaments, le retour de l’Enfant, les changements de régime…;
* **Carnet de communication**: il reste principalement dans la section et diverses informations y sont consignées.
* **Tableaux** : ils sont présents partout dans la crèche, de la section à la cuisine. Ils reprennent toutes les informations permettant à chaque membre de l’équipe de s’occuper de chaque Enfant dans sa spécificité (régimes, habitudes, etc.) ;

**Communication avec un nouveau membre de l’équipe**

Un relevé des tâches, des fonctions attendues est explicité par la direction.

Ses collègues l’accompagnent et facilitent son adaptation auprès des Enfants et des Parents.

**Communication entre l’équipe et les Parents**

Outre les contacts quotidiens ayant pour objectif d’atteindre au mieux une continuité entre les lieux et moments de vie des Enfants, d’autres moments de communication peuvent s’avérer précieux. Ainsi l’équipe dans une option de prévention au quotidien s’efforce d’observer et d’accompagner les petites difficultés ou les questions des Parents.

Néanmoins, si une difficulté se présente l’équipe s’efforce de ne pas en parler au quotidien devant l’Enfant de sorte de lui permettre de ne pas s’enfoncer dans une identité d’Enfant présentant une difficulté.

Les dialogues sont orientés aussi autour de toutes les compétences dont dispose l’Enfant, permettant de relativiser la difficulté.

La communication est essentiellement orale, même si la Puéricultrice se sert des feuilles de rythme qui permettent à tous les membres de l’équipe de fournir les informations essentielles sur la journée de chaque Enfant.

**L’Accueil du matin**

L’importance de la relation par rapport aux Parents étant absolue, il est nécessaire que des contacts soient quotidiens pour que s’établisse la confiance entre les Adultes.

Lorsque la « référente » est présente et disponible, elle accueille l’Enfant. Dans le cas contraire, une de ses collègues transmet les informations reçues des Parents sur le rythme quotidien : point de vue alimentation, sommeil, médications, vaccinations administrées hors crèche, etc.

Ces éléments sont consignés sur la feuille de rythme du carnet de bord.

Le matin n’est généralement pas un moment opportun pour prendre beaucoup de temps, les Parents étant pressés. On peut prendre plus de temps le soir pour aborder le quotidien de l’Enfant.

Suite à une réflexion menée par l’équipe, il est demandé aux parents des 2 sections de respecter un moment d’échange individuel (secret professionnel).

Chez les bébés, l’accueil est parfois plus difficile lorsqu’il y a un repas à donner, un change à terminer. Dans ce cas, l’accueil du nouveau venu est moins rapide, mais il y a là l’idée de ne pas abandonner un Enfant dont on s’occupe pour venir en accueillir un autre.

La crèche n’organise pas de petits déjeuners. En effet, l’équipe pense qu’il est important pour l’Enfant de prendre son premier repas en famille.

Par ailleurs, chez les bébés, la gestion du déjeuner étant trop lourde en termes de temps, elle ne permettrait pas à l’équipe présente de bien encadrer l’accueil de l’ensemble des Enfants.

Chez les plus grands, la difficulté réside dans le fait qu’il serait difficile pour les uns et les autres de comprendre la démarche de partage, dans ce lieu de collectivité où elle est centrale.

Une collation sous forme de potage est offerte aux enfants dans la matinée.

Chez les bébés, les Puéricultrices accueillent en prenant les Enfants dans les bras.

Chez les grands, soit en les prenant dans les bras soit agenouillées en entourant l’Enfant.

L’équipe s’efforce de respecter les rituels de séparation de chacun (câlins, doudous, tétines…).

Rapidement les Enfants sont déshabillés pour augmenter leur liberté de mouvement.

**Sécurité affective**

La sécurité affective, le « sentiment de sécurité » passe notamment par plusieurs pratiques autour de l’Enfant.

* Poser des gestes semblables, donner les mêmes réponses aux Enfants, ce qui nécessite une coordination et une entente des professionnels par rapport aux pratiques.
* Garantir les limites et donc protéger les uns et les autres contre des débordements éventuels, des dangers.
* Accorder à chacun une place en tant qu’individu, unique et différent des autres, lui donner une place parmi les autres Enfants, « sa place » (pictogrammes individuels), le différencier et lui donner plus spécifiquement ce dont il a besoin
* Préparer autant que possible les changements : comme l’entrée en crèche, le changement de section, dans la famille, le départ à l’école …
* Mettre des mots sur ce qui se passe pour l’Enfant, pour lui donner le sentiment d’être important pour son interlocuteur, d’être entendu, d’être compris.
* Les Puéricultrices rappellent aux Enfants un moment apprécié, les attirent vers des objets privilégiés ;
* Les photos de la famille sont utilisées pour parler de l’absence et de l’attente. Chez les grands, chaque Enfant dispose d’un album photo personnel ;
* Les Puéricultrices accompagnent les Enfants lors des consultations médicales, qui ont lieu en section ;
* Le recours aux doudous et aux tétines est relativement libre chez les grands. L’équipe s’ajuste aux besoins de l’Enfant.
* Améliorer les transitions au quotidien.

**Visée générale**

**Développement autonome et idée de compétence**

De manière générale, les Enfants sont souvent libres d’exercer leur autonomie sur le tapis pour les plus jeunes ou dans la section pour les plus grands. Ils ne sont pas pris systématiquement dans les bras des adultes, mais bien plutôt à la demande, c’est-à-dire lorsque l’Enfant pleure, éprouve un certain besoin, ...

L’Enfant possède une force vitale qui le pousse à expérimenter par le jeu, à essayer …

S’il se sent efficace et possède des projets, ses « échecs » ne seront que des occasions de s’essayer encore et de s’améliorer.

Le mouvement autonome est indispensable à l’Enfant pour qu’il explore le registre de ses mouvements possibles, de ses compétences mais aussi de ses limites qu’il cherchera ensuite à dépasser.

Il est important que l’Enfant apprenne qu’il est capable de surmonter des difficultés. Pour cela, il faut que son cadre de vie lui permette de se frotter à des difficultés surmontables, donc ajustées à son niveau de développement.

En conséquence, les Puéricultrices adaptent les locaux au niveau de développement du groupe d’Enfants. Cette adaptation se fait à deux niveaux :

* D’une part par un mobilier adapté à l’âge des Enfants de la section (ex. modules en bois de tailles différentes en fonction des sections ; taille des chaises et tables, etc.) ;
* D’autre part, par des aménagements quotidiens.

Le vécu positif de l’exploration motrice amène chez l’Enfant :

1. Le repérage de ses capacités
2. La confiance en lui
3. Une image positive de lui-même
4. Du plaisir

**La stimulation …**

* Couleurs
* Textures
* Barrières de séparation ludiques chez les bébés
* Miroirs
* Panneaux sensitifs muraux
* Coussins en mousse de formes diverses
* Adaptation des différents coins de jeux pour renouveler les expériences au quotidien

**La socialisation des Enfants**

**Les dimensions de la collectivité**

La collectivité nécessite de la part de chacun le respect de règles de fonctionnement qui garantissent que tous aient les mêmes possibilités de s’épanouir… (ex. : pas de régime particulier à la demande, horaire et règlement à respecter, …).

Il existe par ailleurs des dimensions particulières et spécifiques aux crèches, avec :

* Des aspects positifs : contacts avec d’autres Enfants, règles du groupe …
* Des aspects contraignants : partager le temps des adultes, les objets, risque parfois de rencontres musclées, augmentation du risque de contracter des infections, etc. …

Les spécificités liées à l’âge des Enfants sont les suivantes :

* Chez les bébés, les activités de chacun se déploient essentiellement en parallèle ;
* Chez les moyens, les jeux sont encore en parallèle essentiellement, avec un certain nombre d’altercations car l’égocentrisme est grand chez les Enfants de cet âge (chacun veut sa satisfaction personnelle).
* Chez les grands, les jeux sont encore en parallèle, mais on observe parfois  des intentions de collaboration qui s’avèrent plus efficaces, des communications plus gratifiantes. La parole est présente et rend plus aisée la communication.

Ce serait se bercer d’illusion que de penser que les contacts toniques et moins positifs n’existent pas : morsures, bousculades, etc. … font partie intégrante de la socialisation, même si ils sont vécus comme négatifs.

Dans ce contexte, les adultes doivent rester les garants de la sécurité physique et affective des Enfants.

**L’agressivité**

L’agressivité est quelque chose d’incontournable dans le développement de l’Enfant et qui vient en corollaire avec la frustration, qu’elle soit imposée par l’adulte (« non, tu ne peux pas ») ou par un autre Enfant (partage de jouet, collaboration ardue …).

Les épisodes d’agressivité plus importants font l’objet d’une réflexion intégrant tant le contexte interne de la crèche (augmentation de l’effectif, changement de Puéricultrice, nécessité de renouveler les jeux et les espaces …), que le contexte de vie de l’Enfant (retour de vacances, nouvelle naissance dans la famille ….)

Ceci doit permettre à l’équipe de répondre dans la mesure du possible à la difficulté spécifique éprouvée par l’Enfant.

Certains moments de développement de l’Enfant sont davantage sujets à de l’agressivité agie, notamment lorsque l’Enfant entre dans la période d’opposition, mais qu’il ne dispose pas encore d’un bagage verbal lui permettant de se faire comprendre.

Si besoin, l’équipe aborde cette question délicate avec les Parents de l’Enfant concerné.

**Les morsures**

Les morsures, si pénibles soient-elles, sont aussi le reflet d’un volet de la socialisation et permettent à l’Enfant de :

* Trouver sa place dans le groupe ;
* S’opposer à l’autre, dire son désaccord ;

Dans cette perspective, on retrouve d’abord une certaine agressivité physique de la part de l’Enfant dans la mesure où il est encore peu compétent pour verbaliser ses besoins et ses désirs. Cela amène en conséquence que l’adulte qui l’entoure énonce (à plusieurs reprises, très certainement) les règles, et que celles-ci sont intégrées petit à petit par l’Enfant. Ainsi, l’évolution de l’Enfant l’amènera à entendre et respecter les règles, tout en utilisant d’autres canaux d’agressivité, telle l’agressivité verbale (je ne suis pas d’accord, non, je ne veux pas, etc.).

Les réflexions abordent plusieurs axes :

* Par rapport à un espace suffisant
* Par rapport au fait de ne pas avoir de cul-de-sac et qu’il y ait possibilité d’échappatoire (le module du patio a été adapté pour qu’il y ait une entrée et une sortie)
* Par rapport à la quantité des jeux à disposition et ne pas alimenter les rivalités (lorsque cela s’avère possible, nous augmentons le nombre d’objets similaires).

**Limites**

Apprentissage fondamental de socialisation.

Chacun a des limites différentes au départ. L’équipe s’efforce de définir des limites essentielles et communes à la collectivité pour les repères des Enfants.

Que fait-on quand les Enfants grimpent sur les tables ?

Nous nous rendons compte que les limites les plus importantes pour la sécurité de tous sont généralement aisément respectées (ex : interdit d’utiliser l’escalier du hall d’entrée)

**Repas**

Les menus font l’objet d’une réflexion au niveau de l’équilibre alimentaire lié aux besoins des Enfants. Ils sont identiques pour les 7 structures de Braine L’Alleud et sont réalisés par les Infirmières en suivant les conseils d’une diététicienne de l’ONE.

Pour l’équipe, il est important d’entretenir un dialogue entre les Parents et la crèche autour des repas, ceci tant pour les bébés que pour les plus grands.

Dans la section des bébés :

Les repas sont offerts selon le rythme individuel des Enfants. Lors de l’accueil du matin, la Puéricultrice présente se renseigne sur l’horaire de prise des repas de l’Enfant, ceci afin de pouvoir ajuster ses réponses à chaque Enfant. Toutes les informations importantes concernant les repas sont reprises sur des panneaux en section et en cuisine (régime, matériel utilisé, texture des repas, etc.) ce qui permet à l’ensemble de l’équipe de connaître les informations permettant de s’occuper de chaque Enfant de manière optimale.

Pour les plus jeunes, la première boîte de lait est fournie par les Parents. C’est ensuite la crèche qui achète le lait. C’est aussi le matériel de la crèche qui est utilisé (biberons, tétines) en concertation avec les Parents, de manière à minimiser les changements pour l’enfant entre la crèche et la maison.

Les repas sont donnés avec l’Enfant dans les bras de la Puéricultrice, sauf lorsque cela s’avère difficile (bébé qui bouge beaucoup, etc.). Dans ce cas, le bébé est installé dans un relax et la Puéricultrice s’installe en face de lui.

Le choix de nourrir les bébés dans les bras a comme sens qu’il s’agit là d’un moment de relation privilégiée et individuelle ou l’Enfant peut ressentir le contact physique et sécurisant de l’adulte. Les Enfants ne sont pas immobilisés et peuvent bouger pendant le repas. Les mouvements sont généralement indicatifs de l’état d’esprit de l’Enfant et de sa satiété.

Lorsqu’un Enfant lutte pour ne pas accepter le repas, l’équipe renonce momentanément à le lui donner et reviendra vers l’Enfant ultérieurement. Lorsqu’une personne est difficilement acceptée par un Enfant, l’équipe s’efforce de trouver un autre adulte avec lequel le climat du repas sera plus serein pour l’Enfant.

Néanmoins, et de manière générale, c’est la Puéricultrice de référence qui, lorsqu’ ‘elle est présente, donne les repas aux Enfants de son groupe de référence. Cela présente l’avantage que cette personne connaît le mieux l’Enfant au niveau de ses goûts de ses étapes alimentaires, de son rythme, de la position qu’il apprécie, etc.

Les nouvelles étapes sont introduites par les Parents, généralement sur avis du Pédiatre ou du Médecin traitant (introduction de nouveaux aliments ou de nouvelles textures). L’équipe de la crèche est prête à dialoguer avec les Parents autour de ces étapes, et souhaite être tenue informée de l’évolution du régime alimentaire de l’Enfant afin d’adapter ce que la crèche lui propose.

Plus ou moins deux mois avant le passage dans la section des grands, les Enfants sont invités à manger à une petite table. L’apprentissage se fait par 2 dans un premier temps, la Puéricultrice s’installe face aux Enfants. A ce moment, la Puéricultrice donne toujours le repas, mais l’Enfant dispose d’une petite cuillère qui lui permet de faire ses premières expériences. Certains Enfants passent dans la section des grands sans savoir se servir efficacement de la cuillère. Ils sont encore accompagnés dans cet apprentissage chez les grands, même si la dimension collective introduit une nouvelle donnée.

Le mobilier (petite chaise avec accoudoirs) est adapté à l’âge et la taille des enfants.

Dans la section des grands :

Les repas sont organisés dans la salle à manger réservée aux Enfants. Le rituel veut que les repas débutent par un lavage des mains (surtout lorsque les Enfants ont joué dehors). Les Enfants se répartissent sur trois tables en fonction de leur groupe de référence. La Puéricultrice référente, si elle est présente, s’occupe de la table de son groupe. La table des Enfants les plus autonomes est placée au milieu des deux tables encadrées plus particulièrement chacune par une Puéricultrice. Chaque Enfant possède sa place (il reste, de manière privilégiée, assis à côté des mêmes Enfants). Cette place est indiquée à l’Enfant par un logo qu’il connaît (puisque repris au porte-manteau, sur son casier, ……).

Les moments de repas durent environ une demi-heure.

Ce sont les Puéricultrices qui servent les Enfants. Elles leur proposent de les resservir, mais respectent l’appétit de chacun.

Les Enfants reçoivent systématiquement à boire à la fin du repas. Néanmoins, les Enfants peuvent boire dès le début du repas.

Les régimes alimentaires sont, bien entendu, respectés. Néanmoins, les goûts et préférences individuels ne peuvent être intégrés dans les régimes de la collectivité. Les Puéricultrices adoptent une attitude souple et peu contraignante à l’égard des Enfants qui n’aiment pas certains aliments.

Au goûter, les Enfants les plus grands reçoivent une « serviette » qui leur permet de faire l’expérience de se débarbouiller eux-mêmes. Une petite poubelle leur permet de jeter leur « serviette » après usage.

Ce sont principalement les Puéricultrices qui préparent et desservent les tables. Parfois, certains Enfants y collaborent.

Deux collations sont encore proposées aux Enfants :

* Vers 10 heures, un potage. La distribution se fait généralement en section. Il s’agit d’un pique-nique où les Enfants sont invités boire du potage un à un auprès de la Puéricultrice qui les prend généralement sur les genoux.
* Vers 17 heures. Une petite collation est offerte pour les Enfants encore présents. Il s’agit généralement d’un morceau de fruit ou d’un biscuit. Les Enfants s’asseyent sur le tapis. Il s’agit, indirectement, d’un moment privilégié où le groupe se réunit, où l’on change le rythme de la section, où l’on propose une autre activité.

Les Enfants ne sont jamais obligés de manger, mais les Puéricultrices sont attentives aux manifestations de chaque Enfant. Elles savent généralement (par leur connaissance individuelle de chaque Enfant) si le refus de manger tient à l’appétit de l’Enfant, une petite maladie, ou encore un Enfant manifestant une certaine opposition autour des repas.

**Sommeil**

Dans la section des bébés :

Chez les plus jeunes, le rythme individuel de sommeil est respecté. Les mises au lit se font selon le rythme propre à chaque Enfant. Les indices sont notamment les suivants :

* La feuille de rythme qui reprend le rythme des jours et heures précédentes ;
* La connaissance du rythme propre de chaque Enfant ;
* Les informations de la nuit données par les Parents ;
* L’observation des signes de fatigue (bâillements, pleurs, etc.).

Les Enfants sont répartis dans deux dortoirs :

* Un dortoir pour les tout petits
* Un dortoir pour les « moyens »

Le sommeil des Enfants est différent au sein de la collectivité de celui qu’ils ont généralement à la maison. En effet, les bruits sont plus nombreux et les Enfants qui ont le sommeil léger sont parfois réveillés.

Dans la section des grands :

La sieste est obligatoire et collective. Le rythme individuel des Enfants est tout doucement amené vers un rythme collectif où on propose à l’ensemble des Enfants de dormir entre 12 heures 15 et 14 heures 30 environ. C’est pour cette raison que nous souhaitons que les Enfants ne soient pas repris pendant cette période.

Les Enfants dorment dans un dortoir séparé de la section. Deux Puéricultrices surveillent la sieste.

Lorsque les Enfants passent de la section des petits à celle des grands, leur rythme a déjà été calqué sur celui de la sieste des grands. Il leur reste alors à découvrir les couchettes individuelles et le nouveau local. Les premiers moments sont accompagnés par la Puéricultrice qui s’assied à côté de l’Enfant.

Les Enfants dorment dans la même couchette qu’ils peuvent repérer à l’aide du logo personnel qui leur est attribué (cfr. plus haut). Les lits restent à la même place et sont garnis d’un drap de lit et d’une couette en hiver. Les Enfants peuvent aller chercher leur tétine et leur doudou. Ils les prennent eux-mêmes.

De la même manière, ils sont autonomes pour s’installer dans leurs couchettes car celles-ci sont basses et faciles d’accès.

L’équipe observe de grandes différences individuelles en matière de sommeil. Il y a de « gros » et de « petits » dormeurs. Néanmoins, les Puéricultrices sont attentives au fait que les Enfants qui ne dorment pas ne réveillent pas les dormeurs.

Les Enfants qui se réveillent avant la fin de la période de sieste sont dans un premier temps invités à se reposer encore, ce qui les mène parfois à se rendormir.

Les Enfants qui poursuivent leur sieste peuvent le faire jusqu’à un réveil spontané.

L’équipe s’efforce de trouver des solutions collectives pour favoriser le sommeil de l’ensemble des Enfants du groupe. Elle se soucie en parallèle de proposer des solutions individuelles adaptées aux spécificités de chacun (ex : un Enfant qui dormirait mieux dans un lit cage, un Enfant qui aurait besoin d’un accessoire, etc.).

Lorsqu’un Enfant présente des signes de fatigue pendant la journée, la Puéricultrice l’incite généralement à s’installer dans le « coin doux » de la section et au besoin de se reposer sur sa couchette dans le dortoir.

**Les activités proposées aux Enfants**

**Les activités libres**

Les activités sont essentiellement libres, ce qui signifie que les Enfants sont libres de choisir leurs jeux, leurs partenaires. Dans ce contexte, les Puéricultrices interviennent seulement pour énoncer les règles et pour répondre aux demandes des Enfants, leur permettant d’expérimenter et de mettre en chantier leurs questions.

Pendant les jeux des Enfants, elles observent la section, ce qui leur permet d’adapter les jeux et les sollicitations des Enfants pour qu’ils soient dans une situation d’apprentissage et de stimulation positive et pas face à un immanquable échec.

Cette démarche a pour vocation de permettre à chaque Enfant de se construire une identité d’Enfant compétent.

Un panneau des activités est utilisé pour signifier les jeux et sollicitations des Enfants au courant de la journée. Cela permet à la collègue qui arrive en service de prendre le relais de façon optimale.

La section des grands comprend un ensemble de « coins », dont notamment :

* Un coin doux
* Un coin dînette
* Un coin moteur
* Un coin pour se cacher
* Une table à bouliers fixes
* …

Dans le registre des activités libres, le Patio prend une importance toute particulière. Il présente plusieurs spécificités : d’une part son utilisation pour la psychomotricité ; d’autre part, la possibilité qu‘il offre aux Enfants des deux sections d’entrer en contact, visuellement au moins.

**Activités encadrées**

Citons à titre d’exemple :

* Les jeux d’encastrement à la table. Ils nécessitent eux aussi un encadrement de la part d’un adulte.
* Les coloriages
* La pâte à modeler
* Les bricolages pour les différentes fêtes
* ….

Une activité est prise en charge par une personne extérieure à la crèche. Il s’agit de la conteuse de la bibliothèque communale. Au moins une puéricultrice accompagne les enfants dans cette activité plus calme, cela les sécurise.

Cela permet aussi de les observer autrement.

**Réflexions autour de la construction de l’image personnelle de l’Enfant**

Cette question renvoie à se demander ce que l’Enfant peut élaborer au sujet de lui-même, à partir de ce que les adultes lui renvoient … de lui.

L’image de soi résulte de la connaissance de soi-même et de l’appréciation des autres.

Elle est en évolution permanente. Or chez les plus petits, la connaissance de soi est peu développée, alors que les informations reçues par les personnes entourant l’Enfant sont, elles, plus nombreuses.

L’importance de la Référente est plus claire si l’on sait qu’elle a comme mandat particulier l’observation de l’Enfant.

Cette observation doit permettre à l’adulte entourant l’Enfant de le stimuler dans les limites de ses compétences personnelles et individuelles sans jamaisle comparer aux autres Enfants ou à une norme.

Il s’agit de le mettre en situation d’apprentissage ou d’exploration gratifiante et pas face à un immanquable échec.

Les commentaires accompagnant les gestes professionnels doivent faire l’objet d’une sélection pensée. Les jugements et les commentaires désagréables sont proscrits (que ce soit au sujet de l’Enfant, de son attitude, de son corps, ou de ses Parents ….).

Notons encore l’importance pour l’Enfant de pouvoir se construire dans le reflet renvoyé par une image parentale positive.

Il est aussi important de se rappeler de la loyauté de l’Enfant par rapport à sa famille et par rapport aux Puéricultrices qui s’occupent de lui, et en conséquence, de ne pas ternir le lien entre Puéricultrice et Parents.

**Soins du corps et l’hygiène**

Les soins font l’objet d’une réflexion fouillée, notamment dans la foulée des formations suivies par l’ensemble du personnel. Ils représentent un moment privilégié de relation entre l’Enfant et sa Puéricultrice.

La référente est celle qui s’occupe de manière privilégiée de l’Enfant dans ces moments, ceci, avec l’objectif de s’ajuster au mieux aux préférences et au niveau de développement de chacun.

Pour que la situation des soins soit la plus positive possible, plusieurs éléments sont réunis :

* La Puéricultrice met des mots sur ses gestes et explique ce qu’elle fait et pourquoi. Ce faisant, elle donne petit à petit du sens aux mouvements et aux sensations que vit l’Enfant dans son corps.
* La Puéricultrice s’efforce de mobiliser et de bouger le corps de l’Enfant doucement, sans se presser.

Ceci permet à l’Enfant de se construire une image positive et unifiée de son corps.

**La préparation de l’Enfant à l’entrée à l’école maternelle**

Une importance toute particulière est donnée à cet échange concernant ce grand cap du départ à l’école. La puéricultrice aura une discussion avec les parents, elle pourra donner ses observations et ses conseils, entendre leur avis, rassurer …. Même si la décision revient au final aux parents.

Certaines questions se présentent : Comment on vit les liens, les séparations, … ?

Ce qu’on aura apporté à chaque Enfant (autonomie, socialisation, limites, etc.)

Nécessité de programmer l’entrée à l’école pour préparer tous les interlocuteurs à ce changement et à cette séparation.

Dès lors, le regard porté sur l’Enfant change …

**Divers**

* Un service de gardes d’enfants malades est proposé pour les Enfants fréquentant les crèches communales.
* En fin d’année, nous organisons un drink, rencontre conviviale entre l’équipe et les familles.
* Une rencontre avec les pensionnés de Lillois est organisée lors de la Saint Nicolas.
* …

**Conclusion**

Ce texte est une photographie dans les détails de notre travail à la crèche.

Il s’inscrit dans une dynamique de questionnement continu, on peut y voir une équipe en réflexion constante.